

## À l'occasion de la CPRI Île-de-France, AKTO valorise son impact territorial en matière d'emploi et de formation

Paris, le 17 octobre 2025. À travers ses Commissions Paritaires Régionales Interbranches (CPRI), l'OPCO AKTO conforte son ancrage territorial pour mieux répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés selon leur secteur professionnel. En Île-de-France, la présidence paritaire d'AKTO est venue à la rencontre de la CPRI le 30 septembre dernier, réunissant les partenaires sociaux des branches professionnelles relevant d'AKTO sur le territoire. Cette instance illustre concrètement la dynamique territoriale de l'OPCO, avec des résultats tangibles en matière de formation, d'alternance et d'insertion.

### UN RÉSEAU TERRITORIAL ET DES DISPOSITIFS DE PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER ENTREPRISES ET SALARIÉS

Avec 404 000 entreprises et plus de 6 millions de salariés accompagnés en France dans les secteurs des services, AKTO déploie un réseau unique pour décliner les priorités des branches au plus près des réalités locales.

- 18 directions régionales et plus de 520 collaborateurs, soit près de la moitié des effectifs d'AKTO, assurent un service de proximité auprès des entreprises et des actifs.
- Les Commissions paritaires régionales interbranches (CPRI) en hexagone et les Conseils d'orientation paritaires (COP) dans les territoires ultra-marins réunissent partenaires sociaux et représentants des branches pour adapter les politiques d'emploi et de formation aux spécificités de chaque territoire.
- En 2024, 35 CPRI et COP ont été organisés sur l'ensemble du territoire. Depuis janvier 2025, les instances continuent de se tenir au rythme moyen de 2 par an et par territoire.

AKTO traduit les stratégies nationales des branches en actions locales concrètes autour de trois politiques d'intervention adaptées aux territoires :

- Promouvoir une formation de qualité et développer l'alternance : Orientation vers les certifications adaptées aux besoins locaux ; Formation de tuteurs et maîtres d'apprentissage. ; Organisation des événements Aktiv'Alternance et Perspektiv'Alternance.
- Soutenir les entreprises et les salariés face aux transformations : Plateformes de formation pour adapter les compétences, accompagnement RH des TPE/PME sur le recrutement, la gestion des mobilités et les politiques de formation.
- Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires : Actions ciblées pour les personnes en situation de handicap et celles maîtrisant peu les compétences de base ; Partenariats actifs avec l'Agefiph, l'ANLCI, les Missions Locales et Transitions Pro.

### FOCUS SUR L'ÎLE-DE-FRANCE : UNE ACTION CIBLÉE ET DES RÉSULTATS MESURABLES

En Île-de-France, AKTO déploie son action auprès d'un tissu économique dense, représentant jusqu'à 25 % des entreprises et des actifs de la région. La direction régionale d'AKTO en IDF est organisée en conséquence : 92 salariés, dont un pôle Relation entreprises structuré en 5 unités conseils spécialisées par branche professionnelle.

Dans une démarche d'appui proactif, AKTO a contacté 90 % des entreprises de ses branches en 2024 afin de leur présenter les leviers opérationnels et accompagnements disponibles. Plus de la moitié de

ces entreprises ont bénéficié d'un RDV avec leur conseiller AKTO pour faire le point sur leurs besoins en RH et identifier les actions à mener en matière de formation et de recrutement.

La CPRI Île-de-France, réunie le 30 septembre dernier, a permis de mettre en avant plusieurs résultats significatifs en 2024 :

- **Plus de 200 000 formations financées** et correspondant aux besoins des entreprises locales,
- **Plus de 42 000 jeunes accompagnés vers l'emploi grâce à l'alternance**,
- **Plus de 840 jeunes accompagnés vers une qualification ou vers l'emploi** au travers d'actions partenariales avec les Missions locales, l'Ecole de la 2<sup>e</sup> chance (E2C) et l'Epide.

De plus, face aux besoins importants de recrutement dans les entreprises des secteurs des services en IDF, plusieurs actions ciblées d'accompagnement global des jeunes dites « Starter » ont été menées, en particulier pour les branches Hôtels, cafés, restaurants, Commerce de gros, Propreté et Restauration collective.

**Jean Hédou, Président d'AKTO, déclare :** *“L'activité des équipes de conseil sur le territoire, appuyée par la connaissance du contexte par les membres de la CPRI, nous permet de coller aux réalités du terrain et de cibler notre action sur les bonnes priorités, propres à chaque région. C'est aussi l'occasion de décliner les partenariats nationaux au niveau local et de mettre en place des dispositifs spécifiques au territoire pour faire progresser la formation des salariés.”*

**Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO, souligne :** *“Le rôle des partenaires sociaux siégeant aux CPRI est crucial pour nous aider à décliner la stratégie des branches dans la compréhension de la spécificité de chaque territoire. Ces rencontres permettent d'identifier de véritables viviers d'opportunités d'actions de formation unique à chaque territoire. Et ces actions se traduisent en un soutien au développement économique de chaque région.”*

**Contacts presse :** [akto@tbwa-corporate.com](mailto:akto@tbwa-corporate.com)

Pierre-Yves Galléty – 06 42 98 71 47

Julia Djimet – 06 45 68 42 72

#### **À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

#### **AKTO en quelques chiffres :**

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.